



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 15, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions principalement afin d'alléger les processus réglementaires du système professionnel et d'élargir certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux

Procès-verbaux des séances des 5, 10 et 11 février 2026

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 532-20260212

2026

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 5 FÉVRIER 2026.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 10 FÉVRIER 2026	4
AUDITIONS (suite)	5
TROISIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 11 FÉVRIER 2026.....	8
AUDITIONS (suite)	9

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le jeudi 5 février 2026

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 15, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions principalement afin d'alléger les processus réglementaires du système professionnel et d'élargir certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux (Ordre de l'Assemblée le 3 février 2026, rétroactif au 29 janvier 2026)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Caron (La Pinière), vice-présidente

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail

M. Bussière (Gatineau)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne)

M^{me} Mallette (Huntingdon) en remplacement de M^{me} Blouin (Bonaventure)

M^{me} Picard (Soulanges)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil interprofessionnel du Québec :

M. Philippe Larivière, vice-président

M. Laurent Émery, directeur général

M^{me} Julie de Gongre, directrice des affaires juridiques

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec :

M. Luc Mathieu, président

M^{me} Kim Lampron, secrétaire et directrice des affaires institutionnelles

M^{me} Caroline Roy, directrice du développement et soutien professionnel

M^e Pénélope Fortin, conseillère juridique, Direction des affaires juridiques

Ordre des pharmaciens du Québec :

M. Jean-François Desgagné, président

M. Patrick Boudreault, directeur général

Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec :

M^{me} Karine Grondin, présidente

M^{me} Josée Prud'Homme, secrétaire et directrice générale

M. Pascal Rioux, secrétaire général adjoint et directeur des services administratifs et de l'admission

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec :

M^{me} Valérie Fernandez, présidente

M^e France Pednault, directrice générale

M^e Jean-François Savoie, secrétaire et directeur des affaires juridiques

M. Sylvain Nadeau, directeur de la profession de thérapeute conjugal et familial et psychothérapeute

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 31, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Boulet (Trois-Rivières), M^{me} Caron (La Pinière) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend le Conseil interprofessionnel du Québec.

À 12 h 22, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

À 13 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 04, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Ordre des pharmaciens du Québec.

À 14 h 46, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec.

À 15 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

À 16 h 02, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 10 février 2026, à 9 h 45.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Vicky Boucher

Luc Provençal

VB/cv

Québec, le 5 février 2026

Deuxième séance, le mardi 10 février 2026

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 15, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions principalement afin d'alléger les processus réglementaires du système professionnel et d'élargir certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux (Ordre de l'Assemblée le 3 février 2026, rétroactif au 29 janvier 2026)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président
M^{me} Caron (La Pinière), vice-présidente

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M^{me} Blouin (Bonaventure)
M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail
M. Bussière (Gatineau)
M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne)
M^{me} Mallette (Huntingdon) en remplacement de M^{me} Picard (Soulanges)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ordre des sages-femmes du Québec :

M^{me} Julie Pelletier, présidente
M^{me} Rocio Vargas, administratrice au conseil d'administration et cheffe de département de la clinique des sages-femmes du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Ordre des optométristes du Québec :

D^r Éric Poulin, président
M^e Marco Laverdière, secrétaire et directeur général

Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec :

M^{me} Joëlle Emond, présidente
M^e Marie-Joëlle Valiquette, secrétaire et directrice générale

Conseil pour la protection des malades :

M^e Paul G. Brunet, président-directeur général

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec :

M^{me} Julie Bouchard, présidente

M. Jérôme Rousseau, vice-président

M^{me} Sara Caron-Guay, conseillère syndicale

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux :

M. Robert Comeau, président

M^{me} Isabelle Mantha, vice-présidente

M^{me} Julie Desrosiers, coordonnatrice

M. Bertrand Schepper, responsable à la recherche

Association des chiropraticiens du Québec :

D^r Guillaume Corbin, président

D^{re} Marie-Ève Barrette-Plante, vice-présidente

M^{me} Valérie Hélène Gagnon, directrice générale

M. Mathieu Santerre, conseiller

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec :

D^r Guillaume Charbonneau, premier vice-président

D^{re} Lyne Couture, deuxième vice-présidente

M^e Petra Kalinova, Service juridique

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 45, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Ordre des sages-femmes du Québec.

À 10 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des optométristes du Québec.

À 11 h 16, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec.

À 11 h 47, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 26, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Conseil pour la protection des malades.

À 15 h 54, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec.

À 16 h 31, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux.

À 17 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des chiropraticiens du Québec.

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) remplace M. le président.

L'audition se poursuit.

M. Provençal (Beauce-Nord) reprend ses fonctions à la présidence.

À 17 h 34, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

À 18 h 07, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 11 février 2026, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Vicky Boucher

Luc Provençal

VB/cv

Québec, le 10 février 2026

Troisième séance, le mercredi 11 février 2026

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 15, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions principalement afin d'alléger les processus réglementaires du système professionnel et d'élargir certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux (Ordre de l'Assemblée le 3 février 2026, rétroactif au 29 janvier 2026)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président
M^{me} Caron (La Pinière), vice-présidente

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M^{me} Blouin (Bonaventure)
M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail
M. Bussière (Gatineau)
M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne)
M^{me} Mallette (Huntingdon) en remplacement de M^{me} Picard (Soulanges)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ordre des psychologues du Québec :

D^{re} Christine Grou, présidente
M^e Édith Lorquet, directrice des services juridiques
M. Stéphane Beaulieu, secrétaire général

Collège des médecins du Québec :

D^r Mauril Gaudreault, président
M^{me} Isabelle Tardif, secrétaire et directrice générale adjointe
M. Simon Patry, membre du conseil d'administration

Association québécoise des pharmaciens propriétaires :

M. Benoit Morin, président
M^{me} Julie Salvail, directrice générale
M^{me} Marie-Ève Gagné, directrice principale aux affaires juridiques, négociation et secrétariat corporatif

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 20, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Ordre des psychologues du Québec.

À 11 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Collège des médecins du Québec.

À 12 h 33, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 15 h 46, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 15 h 50, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Vicky Boucher

Luc Provençal

VB/cv

Québec, le 11 février 2026

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux	002M
Association des chiropraticiens du Québec	018M
Association québécoise des pharmaciens propriétaires	021M
Collège des médecins du Québec	024M
Conseil interprofessionnel du Québec	010M
Conseil pour la protection des malades	016M
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec	020M
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	005M, 034M
Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec	019M
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	001M
Ordre des optométristes du Québec	014M
Ordre des pharmaciens du Québec	007M
Ordre des psychologues du Québec	026M
Ordre des sages-femmes du Québec	008M
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	009M
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec	006M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendu

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes	013M
Association canadienne du médicament générique	012M
Association des bannières et des chaînes de pharmacies du Québec	031M
Association des conseils des infirmières et infirmiers du Québec	036M
Association professionnelle des audioprothésistes du Québec	017M
Barreau du Québec	023M
Centrale des syndicats du Québec	025M
Familiprix	030M
Fédération autonome de l'enseignement	034M
Fédération de la santé et des services sociaux - Confédération des syndicats nationaux	
Fédération des employées et employés de services publics	
Fédération des professionnelles	
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	
Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec	
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec	
Fédération des kinésologues du Québec	035M
Fondation Claude-Brunet	016M
Haleon	003M
Ordre des agronomes du Québec	032M
Ordre des chimistes du Québec	022M
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	029M
Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec	011M

Ordre des dentistes du Québec	027M
Ordre des ingénieurs du Québec	033M
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec	015M
Ordre des podiatres du Québec	004M
Table de concertation des associations de professionnelles et professionnels	028M